

DEC210455DDAI

Décision portant délégation de signature à M. Sébastien Turci et à Mme Hélène Bodereau pour les actes relevant des attributions de personne responsable des marchés du Directeur délégué aux achats et à l'innovation

LE DIRECTEUR DELEGUE AUX ACHATS ET A L'INNOVATION,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131830DAJ du 3 juin 2013 portant nomination de M. Olivier BERARD aux fonctions de directeur délégué aux achats et à l'innovation

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sébastien TURCI, Directeur délégué adjoint aux achats et à l'innovation, à l'effet de signer au nom du directeur délégué aux achats et à l'innovation tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.III de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien TURCI, délégation est donnée à Mme Hélène BODEREAU, adjointe au directeur délégué aux achats et à l'innovation, responsable du Pôle achats nationaux aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

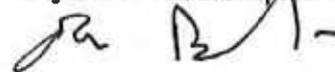
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 18 janvier 2021

Le directeur délégué aux achats et à l'innovation



Olivier BERARD

